

CARTE PASS'Région : Message important
Aux nouveaux élèves et à leurs familles



**PARTICIPATION FINANCIERE DE LA REGION AUVERGNE RHONE-ALPES POUR TOUS LES ELEVES DE LYCEE :
gratuité ou crédit manuels scolaires, avantages culturels et sportifs, aide au premier équipement professionnel...**

A condition d'en faire la demande, tout élève de lycée de la Région Auvergne Rhône-Alpes a droit à des avantages financiers attribués par le Conseil Régional : **gratuité ou crédit pour les manuels scolaires, crédits culturels, sportifs, accès à des services sur l'orientation professionnelle, aide au Permis B, au BAFA/BAFD sous conditions...**

Pour cela il doit faire, sur le site Web de la Région, la commande de la CARTE PASS'Région, une carte à puce personnelle, gratuite et valable de la classe de 2^{nde} à la Terminale, dont les crédits seront renouvelés chaque année. **Attention** : *En cas de perte de la carte, la Région prévoit un débit de 5 euros sur un des avantages.*

COMMENT OBTENIR LA CARTE PASS'Région ?

Pour un élève entrant en Seconde, Première ou Terminale au lycée Saint-Joseph et ayant déjà une carte PASS'Région :

Vous devez conserver absolument votre carte. Vos avantages 2021/2022 seront automatiquement crédités par nos soins, à distance et sans besoin de nous l'apporter. Vous pourrez ainsi bénéficier de ces avantages dès cet été.

Attention : *La carte ne sera validée par l'établissement que lorsque l'inscription dans l'établissement scolaire sera définitive et que le niveau scolaire 2021/2022 sera certain.*

Pour un élève entrant en Seconde, Première ou Terminale au lycée Saint-Joseph et n'ayant jamais eu de carte PASS'Région :

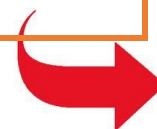
Chaque élève doit faire son inscription individuellement :

La commande du PASS'Région directement par le futur bénéficiaire n'est **autorisée que pour les jeunes de + de 15 ans**. Pour les jeunes de - de 15 ans, seul le représentant légal peut déposer une demande.

Fournir obligatoirement une photo numérique du bénéficiaire qui figurera sur la carte. **Cette photo doit être de qualité et respecter les normes réglementaires pour être acceptée** (photo d'identité scannée au format PNG, JPEG ou JPG avec une taille de fichier inférieure à 2 Mo, ou bien d'une webcam permettant de réaliser une photographie directement depuis le site).

Pour que votre carte puisse être validée par le lycée Saint Joseph avant les vacances d'été, **la commande de carte devra être faite au plus tard le jeudi 1er juillet** (pour toute inscription après cette date la réception de la carte se fera après la rentrée de septembre).

Attention : *La carte ne sera validée par le lycée St Joseph que lorsque l'inscription dans l'établissement scolaire sera définitive, et quand le niveau de classe 2021/2022 sera certain. Si vous changez d'établissement scolaire l'an prochain, la validation se fera par votre nouveau lycée.*



JE COMMANDE AU PLUS VITE MA CARTE PASS'Région !

❶ **Connectez-vous sur** : passregion.auvergnerrhonealpes.fr OU téléchargez l'application mobile **PASS'Région**.

Vous pouvez effectuer votre inscription au **PASS'Région** sur ordinateur en utilisant un navigateur Internet récent, et également sur smartphone ou tablette iOS ou Android au moyen de l'application **PASS'Région** disponible sur les stores Apple et Google Play.

❷ **Réception de la carte** : La carte **PASS'Région**, créditée de tous les avantages 2021/2022, sera ensuite **adressée par courrier postal à l'élève personnellement et à son domicile**, environ une semaine après validation par le futur établissement scolaire. Elle pourra être utilisée immédiatement.

Cette carte sera **valable pendant toute la scolarité au lycée**, et éventuellement en études post-bac (*certaines classes prépas, BTS, Conservatoires ...*). **IL EST DONC IMPERATIF DE NE PAS LA PERDRE et fortement conseillé d'en faire une photocopie et de noter son numéro.**

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE...

Sur la carte, son fonctionnement et ses avantages : <https://jeunes.auvergnerrhonealpes.fr/234-contacts-et-faq.htm>

Sur la validation par l'établissement Saint Joseph : auprès de **Mme Sophie BIHAN**, professeure documentaliste, Référente Culture au CDI du lycée (cdilyc@stjoseph-tassin.org).

CULTURE

SPECTACLES ET CONCERTS
30 € utilisables dans les salles et festivals partenaires.

MUSÉES ET EXPOS
Accès gratuit et illimité aux musées, centres d'art, sites patrimoniaux et lieux de mémoire, y compris aux conférences, visites guidées et ateliers.

MUSIQUES, JEUX VIDÉO, DOCUMENTAIRES
1 an d'abonnement à la plateforme numérique Diverscities : passregion.diverscities.eu

LIVRES « LOISIR »
15 €* pour l'achat de romans, BD, mangas, etc. Rendez-vous dans les librairies partenaires du Pass'Région !

CINÉMA
5 places à 1 € l'entrée.

*Ce montant est porté à 35 € pour tous les élèves de terminale et permet l'achat de livres (scolaires ou non)

SPORT ET SANTÉ

SPORT
30 € pour l'achat d'une licence sportive annuelle, parmi plus de 80 disciplines.
Cette aide est doublée pour les jeunes se voyant prescrire une activité physique adaptée (affection de longue durée), pour les jeunes atteints d'un handicap et pour les filles pratiquant un sport de self-défense.

SANTÉ

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS
Apprends les gestes qui peuvent sauver des vies ! Le Pass'Région peut financer ton inscription à la formation PSC1 (Prévention et secours civiques niveau 1) en dehors du cursus scolaire.

INFORMATION / PRÉVENTION
Sur l'application ou sur le site, retrouve des informations sur l'alimentation, les addictions, le bien-être, etc. et commande « dépistage / prévention » gratuits concernant la vie affective.

ENGAGEMENT

PERMIS DE CONDUIRE B B AFA / BAFD* - BNSSA**

Tu souhaites t'investir pour les autres ?

- Découvre les missions d'engagement volontaire proposées par des associations agréées par la Région, sur l'application ou sur le site.
- Candidate auprès de l'association.
- Si tu es retenu, ton engagement sera récompensé. La Région peut financer une partie de ton permis B ou du passage du BAFA*, BAFD* ou du BNSSA**.

Tu es jeune Sapeur-Pompier Volontaire (SPV) et titulaire du brevet de JSP*** ? Tu peux bénéficier de l'une de ces aides. Contacte ton Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

*Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Instructeur / Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Disciple
**Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique
***Équipé du niveau Sapeur-Pompier

À TOI LES BONS PLANS !

En plus de tous ses avantages, le Pass'Région offre des bons plans : places pour des rencontres sportives ou pour des concerts, réductions, etc.

RENOUVE-LES

INFOS PRATIQUES

Les avantages manuels scolaires et premier équipement sont utilisables du 7 juin 2021 au 31 mai 2022.

Les avantages culture, sport et santé sont utilisables du 1^{er} septembre 2021 au 30 juin 2022.

TA CARTE EST VALABLE DURANT TOUT TON CURSUS, NE LA JETTE PAS !

TA CARTE EST PERSONNELLE ET NOMINATIVE. TES AVANTAGES NE PEUVENT ÊTRE CÉDÉS.

PASS'Région
2021-2022

PLEIN D'AVANTAGES POUR LES JEUNES !

PASSREGION.AUVERGNERRHONEALPES.FR

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes